

DAREX® AE9

Entraîneur d'air

DESSCRIPTIF

DAREX® AE9 est un agent entraîneur d'air qui, introduit dans le béton, génère un réseau de bulles microscopiques particulièrement stables. DAREX® AE9 confère au béton une protection efficace contre les cycles de gel/dégel et l'action des sels de déverglaçage. Dans le béton frais, DAREX® AE9 provoque un effet plastifiant, qui permet une réduction d'eau.

Il limite la ségrégation, voire supprime tout ressuage. DAREX® AE9 évite de nombreux problèmes de compatibilité ciment / sable / adjuvants. Sa très grande efficacité lui assure une très grande polyvalence avec tous types de superplastifiants.

DOMAINES D'APPLICATION

- BPE
- Préfabrication
- Bétons exposés au gel
- Bétons exposés aux sels de déverglaçage

INFORMATIONS INDICATIVES**SPÉCIFICATIONS**

Nature du produit	liquide
Couleur	Jaune
Durée de vie	24 mois
Teneur en ions Cl ⁻	≤ 0,100 %
Teneur en Na ₂ O équivalent	≤ 1,00 %
Densité (20°C)	1,000 ± 0,020
pH (20°C)	8,10 ± 1,50
Extrait sec (SYNAD - IFSTTAR)	0,72 % ± 0,12

INFORMATIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

- Ce produit satisfait aux exigences réglementaires du marquage CE. La déclaration correspondante est disponible sur notre site Internet.
- Ce produit est conforme au référentiel de certification NF 085 dont les spécifications techniques sont celles de la partie non harmonisée de la norme NF EN 934-2.

MODE D'EMPLOI

- Adjuvant liquide prêt à l'emploi.
- Ce produit est compatible avec tout adjuvant CHRYSO®.
- L'efficacité maximale de ce produit doit être déterminée par des essais prenant en compte les caractéristiques rhéologiques, les performances mécaniques et les facteurs d'ouvrabilité.
- Ce produit doit être incorporé de préférence dans l'eau de gâchage.

Le dosage de l'entraîneur d'air est fonction de la quantité d'air souhaitée et des différents composants présents dans la formule du béton. Il est préférable de l'introduire préalablement à l'eau de gâchage ou sur les granulats. La quantité d'eau doit être déterminée en fonction de la plasticité souhaitée. Le taux d'air entraîné total doit être vérifié périodiquement dans les bétons car il varie avec la nature des granulats et le rapport E/C.

Dosage :

0.05 à 3.0 kg pour 100 kg de ciment.

PRÉCAUTIONS

- En cas de gel, ce produit conserve ses propriétés. Après dégel, une agitation efficace est nécessaire jusqu'à l'obtention d'un produit totalement homogène.
- Eviter l'exposition prolongée à de fortes chaleurs.
- Stocker à l'abri du gel.

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.